

Je ne justifierai pas auprès du SNUipp des mots d'un journaliste non expert sur la question, ayant pour objet de synthétiser en 4 lignes un dialogue de 20 mn au téléphone, et soucieux de le rapporter dans une décontextualisation un peu aléatoire nourrissant par ailleurs dans le même article des arguments avancés par une association privée à but lucratif: je ne reconnais pas mes propos dans ce très court texte, qui ne m'a pas été soumis en amont de l'édition, et surtout, ils ne reflètent pas le message que je porte quotidiennement pour accompagner les équipes d'école et de collège de ce département.

En revanche, accuser publiquement en ligne sans s'assurer du contenu réel et exhaustif d'un dialogue assez technique est à tout le moins maladroit, et ne sert qu'à engager ou nourrir la polémique sur les conditions de la mise en place de l'école inclusive. Mon quotidien est dédié à l'écoute de multiples partenaires et à la recherche de solutions pour tous, élèves et enseignants: je regrette que les responsables d'un syndicat qui est également le mien n'aient pas fait la démarche de me contacter pour un dialogue constructif.

J'ai eu l'occasion de rencontrer deux représentantes du SNUipp ce jour et nous avons échangé à ce sujet, ce qui, de mon point de vue et eu égard à l'écrit sur votre site, autorise ci-dessous un complément en ligne, qu'elles ont accepté, ce dont je les remercie.

Pour contextualiser les propos écrits dans la Dépêche, il me semble important de leur redonner du sens en prenant le temps, non pas de quatre lignes, mais d'un vrai article:

Il y a "***trop d'élèves handicapés***" doit être explicité par: Du fait des avancées dans le domaine des neuro sciences, on assiste à une certaine forme de médicalisation de la difficulté scolaire, laquelle fait passer nombre d'élèves dans le champ du handicap. Si l'on compare aux niveaux académique et national, l'écart en nombre d'élèves connus de la MPDH se situe à 345 élèves au-dessus de la moyenne dans la tranche d'âge de l'obligation scolaire.

« ***Changer la perception du cours magistral*** » et « ***Il ne faut pas travailler pour le meilleur de la classe*** » : ce sont des raccourcis que je n'ai pas faits en l'état car j'ai argumenté et donné des exemples dans mes réponses aux questions posées.

Comme était abordée lors de cet échange téléphonique la difficulté récurrente pour les enseignants d'adapter leur enseignement à tout type de public (PPRE / PAP/ PAI / PPS), j'ai évoqué la perspective d'un changement de point de vue consistant pour eux non pas préparer à partir de tous les particularismes dans une classe (*car il peut devenir très compliqué pour eux de préparer des cours « à la carte »*), mais a contrario, de concevoir les préparations en faisant une focale sur l'élève le moins outillé de la classe, en entrant par les adaptations dont il pourrait avoir besoin : si le cours est conçu de cette manière (outils visuels, sonores, pages de cours structurées et synthétiques...), le plus grand nombre des élèves de la classe accède facilement à la démarche et au contenu proposé, y compris les élèves qui rencontrent des difficultés.

La marge de progrès pour qu'enseignants et élèves vivent bien toutes ces différences se situe donc dans cette perspective : car lorsque les enseignants (nous parlions essentiellement du second degré lors de cet échange) auront effectivement perçu tout l'intérêt de ce changement de paradigme et le feront vivre, non seulement ils auront moins de soucis pour adapter, car ils connaîtront les gestes professionnels à poser, mais leurs classes réussiront globalement mieux car plus d'élèves seront à même d'effectuer les tâches proposées. Le coût en masse de travail pour les enseignants pourrait

être moindre que le traitement individuel des situations auquel s'attendent les professeurs.

Quant à la posture humaniste, c'est bien elle qui est prédictive, dans la relation pédagogique à l'élève, de progrès, d'implication et de satisfaction de toutes les parties (enseignants/familles/élèves) : il est tout à fait recevable qu'un enseignant évoque sa difficulté à percevoir les besoins d'un élève particulier et annonce tâtonner ou procéder par essais et erreurs : dans ce cadre, des maladresses de prise en charge ou de contenus sont facilement acceptées par les familles, car il y a réajustement lors des équipes éducatives ou dans le déroulé quotidien de la classe. La toute première approche de l'école inclusive consiste en une posture humaniste, tournée vers l'accueil bienveillant des différences. Car c'est elle qui détermine souvent la suite des relations de partenariat et l'implication de l'élève dans ses apprentissages, ou encore aide à faire passer les petites maladresses dont il est question plus haut.

--

Isabelle Chartier
Inspectrice de l'Education Nationale
en charge de l'ASH du Tarn
05 67 76 58 59